Connaissances de gestion de base (formation accélérée)

RÉF | 2960

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Toute personne désireuse de s'installer comme indépendante à titre principal ou complémentaire, doit pouvoir prouver qu'elle a suivi les cours dans le but d'obtenir le « certificat relatif aux connaissances de gestion de base ». Cette formation reconnue et homologuée suffit pour procéder à votre enregistrement auprès de la banque carrefour des entreprises.
Programme	Création d'entreprise (droit); Comptabilité; Gestion commerciale; Stratégie commerciale; Législation; Esprit d'entreprendre; Aspects financiers et fiscalité; Plan financier. Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.
Certification(s) visée(s)	Certificat de connaissances de gestion de base
Type de formation	Alternance PME

ORGANISATION

Durée	16 semaines
Horaire	en journée OU en soirée
Début	Septembre
Coût	285 euros - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
OU CESI;
OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation